

En attendant un pouvoir centriste

SALAH ABOUJAOUDÉ, S.J.

Au Liban, certains politiciens utilisent explicitement, parfois même jusqu'à la grossièreté, le discours confessionnel extrémiste à des fins purement personnelles. Ce n'est hélas pas nouveau ; l'histoire du Liban regorge malheureusement d'une telle pratique. Mais pourquoi certains politiciens confessionnels pensent-ils que le recours au discours confessionnel extrémiste est toujours un moyen efficace de servir leurs propres intérêts ? L'une des réponses de base les plus contradictoires et ironiques serait une certaine croyance répandue largement dans les milieux populaires qui voit dans le confessionnalisme le seul cadre de gouvernement envisageable au Liban. Mais cette croyance, liée à l'évolution du confessionnalisme politique, n'ignore point que ladite évolution ne peut produire qu'un système de gouvernement inopérant. Cette malheureuse et déroutante conséquence atteste jusqu'à quel point les politiciens eux-mêmes, à cause du confessionnalisme, sont devenus les garants de leurs confessions respectives. Les Libanais acceptent ainsi d'être prisonniers de leurs bourreaux ! Or, la seule issue possible permettant la survie du pays demeure la mise en place d'un pouvoir centriste, d'autant plus que ce dispositif est tributaire d'une conjoncture régionale et internationale favorable. La déclaration de Baabda annoncée en 2012

ravivait l'espoir de consolider un tel pouvoir centriste avec une orientation menant à construire un État viable, les politiciens influents qui l'ont négligée porteront alors une lourde responsabilité historique.

Revenons pourtant à la constatation précédente, celle des Libanais se portant prisonniers volontaires de leurs bourreaux. Comment comprendre cette situation qui entrave la formulation d'une vision nationale pour un État démocratique moderne ? Une compréhension objective et approfondie du fait confessionnel lui-même semble être une réponse indispensable. Pourtant, au cœur de ce fait s'érige incontestablement l'imbrication du religieux et du politique qui crée chez les membres de la confession une affiliation théologico-politique utilisant vaguement et négativement les croyances religieuses dans l'action politique et la formation du lien social. Il est un fait que le contenu théologique de n'importe quelle religion représente aux yeux de ses adeptes la vérité complète. Du même coup, la vérité détenue par les autres religions est partielle, sinon trompeuse. Aussi, lorsque cet arrière-plan religieux se traduit politiquement, il génère une vision pluraliste négative de la scène politique et nationale. En effet, un contexte de nature théologico-politique ne permet ni de dépasser la « juxtaposition » des religions existant dans la société ni d'y positionner positivement leur diversité afin de permettre le développement de l'esprit d'une seule appartenance nationale sur la base de l'égalité des droits, des devoirs et d'un bien commun.

En d'autres termes, l'arrière-plan théologique mêlé à la politique et structuré par son histoire et ses propres expériences empêche de

penser d'une façon rationnelle et positive la diversité naturelle convergeant vers un pluralisme qui enrichit le débat dans la société pour le bien de tous les citoyens, sans tenir compte de leur appartenance religieuse. Bien au contraire, le fondement théologico-politique ne cesse de se glisser, au nom de la préservation de sa propre particularité, dans la recherche exacerbée de garanties ad intra et ad extra, et de privilèges dans le gouvernement. La débâcle actuelle du pays est une des conséquences de cette dérive dans la vie politique.

De plus, l'arrière-plan théologique et ses éléments historiques et culturels dans le domaine politique empêchent le développement concret d'un lien social sain qui est le fondement de l'État moderne. Ce lien s'exprime par l'union volontaire des individus unis par des intérêts communs, des valeurs et des principes humanitaires et nationaux en vue d'une cohésion sociale solide sous l'égide d'un État de droit. Il s'ensuit que ce lien social est différent du lien naturel de caractère familial ou religieux. La puissance de l'appartenance confessionnelle empêche la rencontre des citoyens en tant que personnes lorsqu'elle se situe sur un fond théologico-politique. Celle-ci ne cesse de s'alimenter par des célébrations religieuses qui prennent un sens provisoire, factuel et sectaire, il en va de même du discours confessionnel qui s'appuie directement ou indirectement sur ce même arrière-plan en brandissant l'étendard de la défense des droits de la confession, de sa particularité, de sa pérennité... Du coup, un pouvoir étatique capable de développer le sentiment d'une appartenance nationale unique et une citoyenneté fondée sur l'égalité dans les droits, les pouvoirs, le bien commun et l'intérêt national ne peut absolument

plus mis en place. Le pouvoir en place ne fait que refléter jusqu'à nouvel ordre la « juxtaposition » des arrière-plans théologico-politiques.

Il est également important de souligner la négativité générée par cet arrière-plan dans le développement d'une action politique moderne. Les politiciens reçoivent, en fait, des prêts à penser dans lesquels une conformité intellectuelle et une action politique visant la conservation de l'arrière-plan théologico-politique se confondent souvent avec leurs intérêts propres. Or l'action politique moderne requiert une vision nationale qui transcende les loyautés sectaires et un dynamisme dans la planification du bien de tous les Libanais. En fait, les prêts à penser reflètent, de différentes manières, la « vérité » à laquelle s'accroche la religion ; c'est un véritable obstacle à la formulation des points de vue ou de plans couvrant tous les domaines de la vie sociale. L'expression des visions des politiciens nécessite des discussions sérieuses et objectives dans le cadre des institutions constitutionnelles. Cela est bien évidemment une pratique qui n'a rien à voir avec la « vérité » théologico-politique, mais se limite au développement de ce qui apparaît un intérêt circonstanciel du citoyen et de la nation.

En d'autres termes, la vérité dans la pratique politique doit refléter les points de vue des politiciens sur les affaires publiques, ceci nécessite une constante remise en question et un débat continu de l'ensemble des propositions afin d'en dégager les meilleurs. Voilà ce qui crée une vitalité dans le développement de la société, l'économie,

les lois et le système politique. La vérité théologico-politique, au contraire, clôt le débat politique parce qu'elle revêt un caractère sacré immuable ; elle n'a besoin ni d'opinions, ni de discussions, ni même de l'approbation des citoyens. La sensibilisation des Libanais sur les méfaits du confessionnalisme reste leur responsabilité.